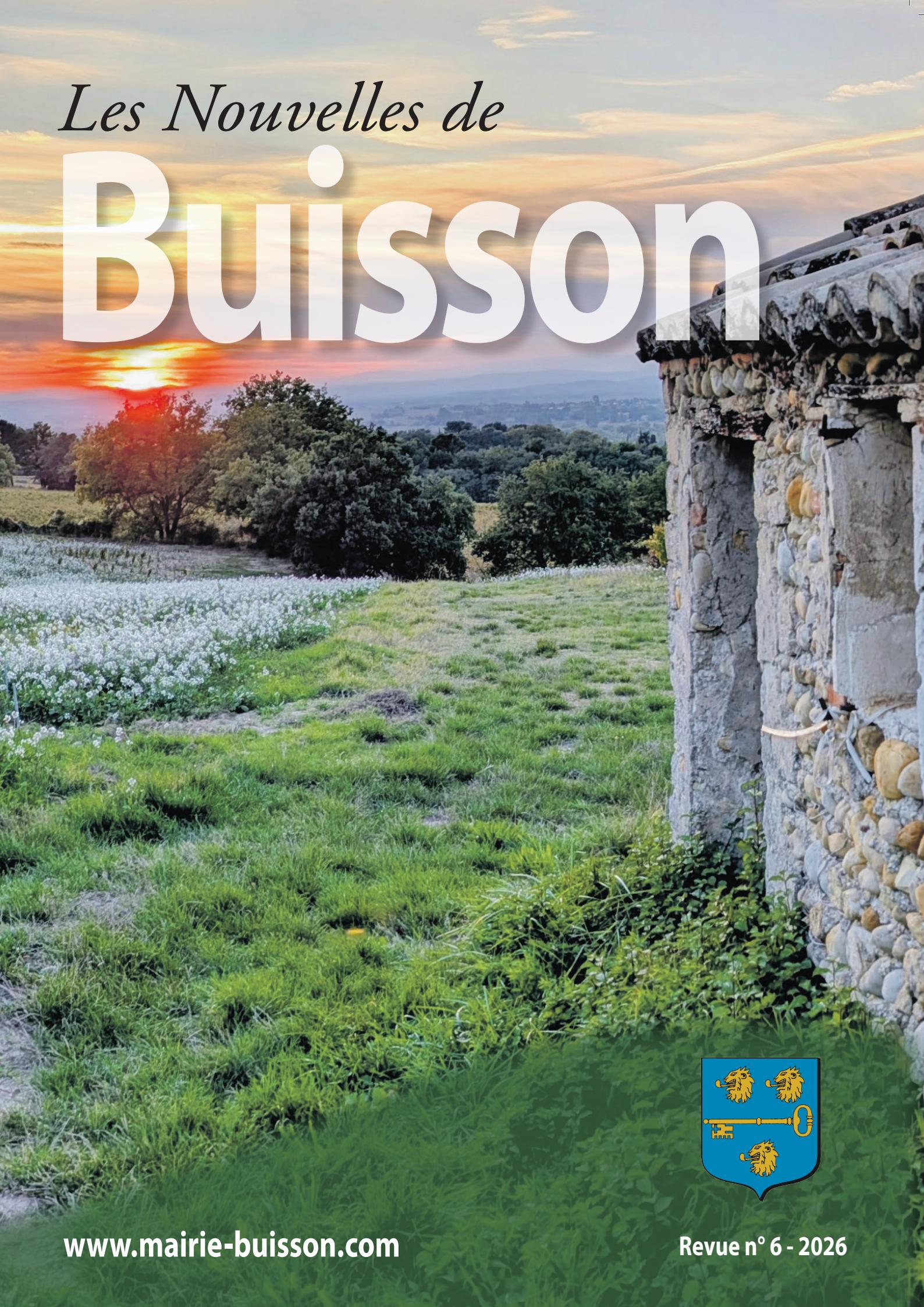


# *Les Nouvelles de* **Buisson**





## Chères Buissonnaises, chers Buissonnais et amis de Buisson,

Voici les dernières « Nouvelles de Buisson », journal annuel créé en décembre 2020 ; souvenez-vous, c'était la période Covid qui nous avait privé de rassemblement car la pandémie décimait notre pays, et pour présenter nos vœux pour l'année 2021 et partager les informations concernant le début du mandat ainsi que les projets à venir nous avons créé cette revue annuelle, vecteur d'informations pour tous et de souvenir partagés.

Nous arrivons au terme de notre mandat dont nous sommes fiers, fiers d'avoir renforcé l'identité du village, fiers d'avoir embellie le village, fiers d'avoir ouvert le village en le dynamisant, en multipliant les lieux d'accueil et de convivialité en enrichissant les échanges et les liens : point de lecture, aménagement paysager de la tour de guet, place du village, présence d'un bistrot.

Trois fondations pour redonner sens pas seulement culturel, patrimonial mais également de « Bien vivre » : sauver les murs, sauver la source, sauver la tour.

Cette démarche a nécessité un engagement, des décisions fortes auxquelles sont attachées une valeur affective d'amour pour son village, un investissement de l'équipe municipale qui a voté à l'unanimité ces différents chantiers, synonyme d'adhésion de tous à des valeurs partagées, symboliques : tradition, coutume, histoire, paysage... Chaque projet a représenté un pari et non une certitude, un temps d'appropriation car il vient bouger nos habitudes et demande un mouvement vers l'avenir; il demande un courage, courage et audace des élus, courage de tout un chacun pour accueillir la nouveauté, l'ouverture aux autres, à ces nouveaux visages : touristes, résidants secondaires, peintres, musiciens, comédiens, écrivains....

Nous avons voulu positionner Buisson dans le secteur de la protection de la nature en luttant contre les dépôts sauvages surgissant dans nos bois communaux, comblant les valats qui quadrillent notre commune et qui sont oh combien précieux pour évacuer les eaux lors de pluie diluvienne. Cette lutte contre les diverses incivilités rencontrées au cours du mandat revêt un caractère collectif et fait appel à la responsabilité de tout un chacun pour bien vivre ensemble.

La politique culturelle menée durant ces six années a été l'affaire de tous, car l'art rassemble, émeut, transforme, « c'est un acte de résistance joyeuse » disait Winston Churchill. Vous êtes venus, vous avez éprouvé du plaisir, vécu des émotions fortes, partagé et fait des rencontres. Poursuivons cette résistance car « ceux qui vivent sont ceux qui luttent » (Victor Hugo). Portons l'espoir de rendre la vie plus douce dans ce chahut ambiant !

Voici quelques éléments du bilan de ce mandat 2020/2026 ; je vous réitère mes remerciements d'avoir fait confiance en 2020 au maire que je suis, à l'ensemble de l'équipe municipale. Je ne me représenterai pas en mars 2026 et je souhaite bon vent à l'équipe que vous allez élire. Mais avant de se quitter et de procéder aux élections municipales en mars 2026, **je vous invite à la cérémonie des vœux avec l'ensemble de l'équipe municipale, le vendredi 23 janvier 2025 à 18h dans la salle d'honneur de la mairie.**

Pour finir, j'adresse à toutes les familles endeuillées mes pensées les plus sincères en cette fin d'année. Joyeux Noël à toutes et à tous,  
Bien cordialement.

**Votre Maire  
Chantal FRITSCH**

# LE BUDGET ET LES FINANCES

Les principes 2020/2026 ont été respectés, à savoir : pas de hausse de fiscalité, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, des investissements structurants, un état de l'endettement stable.

Le montant prévisionnel du budget 2025 est de 1 348 380.94€, réparti en fonctionnement pour 575 392.33€ et en investissement pour 772 988.61€.

La santé financière est au rendez-vous, les budgets sont tenus.

## **Budget de fonctionnement**

### **Du côté des dépenses**

- Baisse continue de la facture d'électricité (100% de l'éclairage public en led et extinction de 24h à 6h)
- Augmentation des charges liées aux contraintes réglementaires toujours en hausse. Hausse des salaires (augmentation de la CNRACL 10% en 2025, prévoyance, augmentation statutaire)
- Augmentation du coût des assurances
- Réfection des chemins communaux et entretien du parking communal
- Site internet de la commune
- Animations festives et culturelles

### **Du côté des recettes**

- Prise en charge du FPIC (Fonds de Péréquation de ressources Inter Communales et communales) par la communauté de communes.
- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : zéro depuis 3 ans
- En revanche nous sommes éligibles à la Dotation Solidarité Rurale (DSR)
- Droits d'enregistrement : le marché immobilier est en baisse, de ce fait nous notons la baisse de la répartition des taxes additionnelles au droit d'enregistrement sur les ventes.
- Loyers communaux : 4 logements et un commerce.
- Vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

## **Budget d'investissement**

Quelques éléments sur les investissements structurants de l'année :

### **Du côté des dépenses**

- Remplacement de matériel du Bistrot et installation d'une pompe à chaleur
- Fin des travaux de l'atelier municipal
- Réhabilitation de la Maison Girard
- Achat d'un broyeur pour améliorer l'entretien des voies communales

### **Du côté des recettes**

- Fonds de concours : soutien de la CCVV aux projets des communes.
- Subventions de l'Etat et de la Région Sud à hauteur de 50% du projet
- Remboursement de la TVA sur l'investissement 2023.

## **Au menu de 2026 :**

Terminer la réhabilitation de la maison Girard.

Le budget sera voté au début du mois de mars 2026, avant les élections municipales.

**Chantal FRITSCH**

Buisson : Journal municipal de Buisson N°6 2026	<b>Directeur de publication</b> Chantal FRITSCH, Maire
<b>Mairie de BUISSON</b> 23 Rue de la Mairie - 84110 BUISSON 04.90.28.90.20 mairie-buisson.com accueil@mairie-buisson.com	<b>Réalisation / Impression</b> Transcopy à Courthézon - 04.90.70.74.43
<b>HORAIRES</b> Lundi 8h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00 Jeudi 8h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00	<b>Crédits photos / Tous droits réservés</b> Valérie Coste-Raffin, Marie-Pierre Delpeuch, Philippe Dorchy, Bernard Lis, Sylvain Tortel, Ré'unissons Buisson, compagnie Kamma Dépôt légal : à parution, diffusion en 240 exemplaires



# PROJET MAISON GIRARD



Quelles sont les nouvelles ?

Le 28 janvier 2023 l'association «Courant Fort» nous fit la restitution du travail collectif de réflexion qu'elle avait mené. Ce travail participatif, innovant pour notre commune, a représenté une étude d'opportunité qui concluait sur la création d'une salle multifonctions en rdc et d'un « Accueil vélos et randonneurs », activité économique sur les deux niveaux supérieurs.

Le Conseil municipal n'a pas validé l'activité économique et comme la date butoir de l'utilisation de la subvention obtenue par l'Etat approchait, le Conseil a arrêté le projet de réhabilitation

du bâtiment avec la création de la salle multifonctions. La façade et les huisseries seront rénovées.

C'est la Société Publique Locale 84 qui assiste la commune pour le suivi du projet et le cabinet Armand-Coutelier qui en assure la maîtrise d'œuvre pour un montant total de 395 450.10€ HT (études diverses comprises). Nous avons obtenu 210 847.68€ de subventions, à savoir 80 850€ de DETR et 79 997.68€ de Fonds Verts, de l'Etat (un total de 160 847.68€) et 50 000€ de la Région Sud du dispositif « nos communes d'Abord 2025 ». L'auto-financement de la commune s'élève à 184 603€ et la TVA sera versée en 2027.

Ce chantier devrait être réceptionné courant mars si tout se passe au mieux.

Nous avons à cœur de donner un joli cachet au bâtiment pour une intégration la meilleure dans ce cœur de village et une âme chaleureuse à cette salle qui a vocation d'accueillir tout un chacun.

**Chantal Fritsch**



## Cérémonie d'inauguration le 24 mai 2025

Le 24 mai 2025, cinq chantiers de restauration et d'aménagement réalisés sur la commune de Buisson ont été inaugurés en présence de Monsieur le préfet Thierry Suquet, Monsieur le sous-préfet Bernard Roudil, Messieurs les sénateurs Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc, les conseillers départementaux Madame Sophie Rigaud, Messieurs Bruno Valle et Alexandre Roux, le président de la Communauté de Communes Vaison Ventoux et maire de Vaison la Romaine Monsieur Jean-François Perilhou et le président du syndicat SEV Monsieur Max Raspail.

Après les discours prononcés au pied de la tour de guet restaurée et l'aménagement paysager du parking de 49 places (Montant de l'opération : 329 626€ - Financeurs : Région 36 648€ Département 163 800 €), la cérémonie d'inauguration s'est poursuivie par une déambulation dans le village, ponctuée de temps musicaux avec le groupe « Music'O vert », devant chaque réalisation inaugurée, à savoir :

- la construction d'un nouvel atelier municipal équipé de panneaux photovoltaïques (Montant : 465 705€ - Financeurs: Etat 102 708€, Région 37 500€, Département (cuve) 23 172€, soit 163 380€ de subventions). Sur les places de parking une borne de recharge pour les véhicules électriques sera installée d'ici la fin de l'année.
- la reconstruction d'une partie du mur d'enceinte située au belvédère, effondrée à l'automne 2022 et la restauration de la porte à herse (Montant: 101 336€ - Financeurs: Etat 35 556€, Région 33 778€)
- la restauration de la fontaine et de ses lavoirs avec le concours du spécialiste de l'eau, Marc Estivalet ( Montant : 100 364€ - Financeurs : Région 31 149€, Département 27 630€, CCVV : Fonds de concours 6 000€, Donateurs : fondation du patrimoine : 1 541€)



En tout 997 000€ de travaux ont été engagés dont la moitié subventionnée 499 482€. Le maire a remercié tous les acteurs de ces différentes réalisations et d'abord le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, son directeur Mathieu Lardiére et toute son équipe, les maîtres d'œuvre, les entreprises et leurs équipes qui ont œuvré au quotidien sur les chantiers, l'assistante à la maîtrise d'ouvrage ainsi que les financeurs, car sans eux nos petites collectivités ne pourraient entreprendre ces chantiers : l'Etat, la Région, le Département, la communauté de commune Vaison Ventoux et les donations via la fondation du patrimoine. Elle

a salué la rigueur et l'implication des équipes, de l'adjoint aux travaux, de la secrétaire de mairie et de l'agent communal.

Ce sont les forces vives conjuguées et la volonté de servir la commune qui ont permis de réaliser ces projets dont nous sommes fiers !

Le maire a conclu son discours par la formule chère à Dominique Santoni, présidente du département, « quand un village bouge, c'est le département qui avance » !

Et pour clore ce grand moment, un magnifique buffet, préparé par Didier Rogne, restaurateur du Bistrot de Buisson, accompagné des vins de nos vignerons ont régalé les convives.





## Chantal FRITSCH Maire de BUISSON, Commémoration 8 mai 2025

Le maire de Buisson et le conseil municipal ont convié les habitants de la commune à commémorer le 80ème anniversaire de la Victoire de 1945, le jeudi 8 mai 2025 à 10h. Place de Verdun, la chorale de Sainte-Cécile-les-Vignes dirigée par sa cheffe de chœur a offert des chants de circonstance. Après un rappel historique présenté par le président de l'association « patrimoine buissonnais », les anciens du village ont témoigné en s'adressant particulièrement aux enfants, eux-mêmes enfants à l'époque ; ce temps partagé fut très émouvant.



A 11h le cortège s'est rendu de la place de Verdun vers le monument aux morts où s'est déroulée la cérémonie : lecture du message du ministre par Madame le maire de Buisson, dépôt de la gerbe, respect de la minute de silence et sonnerie aux morts par la cheffe de chorale de Sainte-Cécile-les-Vignes, Sylvie NODY.

La « Marseillaise » fut chantée a capella par les participants et la chorale invitée.

A l'issue de la cérémonie les participants ont été invités à partager un apéritif convivial sur la place de Verdun préparé par Didier Rogné le restaurateur du Bistrot de Buisson. L'association du « Patrimoine Buissonnais » remit des dossiers aux enfants et à leurs familles en souvenir de cette commémoration.



## Commémoration 11 novembre 2025



Le programme culturel à Buisson s'intensifie chaque année davantage mêlant le théâtre, la musique, la lecture... La qualité des représentations a été applaudie par les spectateurs petits et grands; en effet cette année nous avons réservé un spectacle aux familles; les enfants ainsi que les adultes ont été enchantés. Je tiens à remercier les compagnies, les orchestres, les chorales, les acteurs et bénévoles qui œuvrent pour la diffusion de la culture dans notre ruralité.

## « QUOI, MA GUEULE ? » À BUISSON



### La caricature s'installe sous les platanes

Il y avait de l'ambiance les 5 et 6 juillet 2025 sur la Place de Verdun où sept dessinateurs professionnels français et suisses ont échangé avec un public prêt à se faire croquer dans la joie et la bonne humeur.

Pari réussi pour la première édition de « Quoi, ma gueule ? » qui s'est déroulée les 5 et 6 juillet 2025 ! Au départ de l'aventure caricaturale, il y a Barrigue, dessinateur de presse amoureux de Buisson depuis plus de 30 ans. A l'arrivée, il y a six autres as du crayon français et suisses, tombés sous le charme de ce beau village. Il faut dire que l'accueil a été chaleureux, aussi bien du côté de la Mairie que de celui des partenaires de la manifestation. Le Bistrot de Buisson a servi des mets délicieux et le Domaine de la Roche-Audran a marqué le coup avec une cuvée spéciale « Quoi, ma gueule ? ».

Mais ça n'aurait pas suffi sans la présence du public de Buisson et des communes avoisinantes. On ne se fait pas tirer le portrait tous les jours par des dessinateurs-caricaturistes professionnels.

En lice, Jean-Michel Delambre, crayon du Canard Enchaîné, Jean-Michel Renault, passé par Pilote et auteur de Censure et caricature, Pierre Ballhouey dont les dessins ont voyagé de Fluide glacial au New Yorker, Placide, passé de la pub au dessin de presse et actuel président de l'Association France-Cartoons qui lutte pour défendre la liberté du dessin de presse, Bonfim, caricaturiste franco-brésilien et musicien, Jo Ted dessinateur suisse et éditeur engagé et, bien sûr, Barrigue, fondateur de l'hebdomadaire Vigousse et pilier du dessin satirique helvétique.

Il y a eu des échanges, de l'humour, des rires, des sourires et parfois de petites déceptions. Il est clair qu'une caricature n'est pas une photo. Les traits du visage sont grossis, déformés, même si l'éclat du regard est la plupart du temps la clé de la ressemblance. Le plaisir de l'exercice est surtout dans le contact avec le public.

**Marie-Jo De Montvallon**



# MANIFESTATIONS À BUISSON

Combien de petites tranches de vie se sont racontées sous les platanes centenaires de la Place de Verdun ? Une expo au Bistrot de Buisson permettait de faire plus ample connaissance avec la créativité des dessinateurs participants, qui ont également dédicacés leurs ouvrages.

Après la superbe journée de samedi, celle de dimanche a été un peu perturbée par un gros orage en milieu d'après-midi. Mais tout cela n'a pas entamé la bonne humeur. Selon un rapide sondage des envies, il apparaîtrait qu'une deuxième édition de « Quoi, ma gueule ? » soit souhaitée pour poursuivre sur la lancée des animations culturelles (théâtre, musique, expositions, balades, etc.), qui font battre le cœur de Buisson. Si diverses conditions sont réunies, un rendez-vous bis pourrait être fixé en septembre 2026.

## VAISON VOIT ROUGE ! À BUISSON



Pour sa 4ème édition, le syndicat intercommunal des vignerons de Vaison-la-romaine a réitéré la formule, créée l'année passée. Chaises et tables ont été installées à la tour de guet, l'espace étant joliment éclairé de guirlandes multicolores. Le char avec ses barriques a fait office de bar éphémère où les vignerons arborant des polos rouges, faisaient déguster leurs cuvées, aux sons d'un duo de musique rock. Des braseros, un artisan charcutier et un glacier ont complété la partie gastronomie. Ce fut un temps d'échanges joyeux pour les touristes et villageois venus nombreux. Les vignerons remercient la municipalité pour son aide technique et logistique. Le syndicat a décidé d'organiser la manifestation, à tour de rôle dans les 5 villages de l'aire d'AOC, il prend le parti de la proximité et de l'implication pour tous les vignerons. Vaison accueillera la manifestation en 2026.

### Nouveau panneau

Bienvenue dans le terroir des Côtes du Rhône Villages Vaison-la-romaine. C'est la formule choisie pour les panneaux installés par le syndicat intercommunal des vignerons de Vaison-la-romaine. A chaque entrée des villages de Villedieu, Buisson, Saint Roman de Malegarde, Saint Marcellin les Vaison et Vaison, ils offrent une belle entrée en matière.

**Marie-Pierre Delpeuch**

## LES AUTOMNALES À BUISSON

Le mercredi 22 octobre 2025, le village de Buisson a accueilli la 5ème soirée des Automnales en Vaison Ventoux, festival itinérant qui illumine 11 villages du territoire. A 17h30, la pluie s'est fortement imposée mais n'a pas découragé pour autant les participants qui ont trouvé refuge sous les halles, théâtre de l'ouverture officielle avec la transmission de la flamme et un moment chaleureux autour d'un vin chaud et de pains d'épices. Puis, nous nous sommes tous réunis dans l'église où Patrice Leroy, habitant du village, a offert un concert de chansons qu'il a composées. La soirée s'est poursuivie sur la place où les participants ont pu déguster la soupe offerte par le restaurateur du Bistrot de Buisson, les châtaignes offertes par la municipalité et 25 habitants ont régalé les convives de leurs desserts fait maison. Le jury après avoir goûté tous les desserts, remit un panier gourmand offert par le Domaine Roche-Audran à Marie-France Gonzalès, l'heureuse gagnante. Le jeu-quiz des Automnales fut animé par les membres de l'office de tourisme de Vaison Ventoux et fut un moment très apprécié du public qui s'est montré très participatif ; la remise des prix aura lieu à l'issue de la dernière soirée des Automnales 2025 à Saint Romain en Viennois.

# MANIFESTATIONS À BUISSON

La soirée s'est terminée par le tirage au sort de trois gagnants du jeu de piste des cabanons sur la commune de Buisson ; jeu créé par Philippe Dorchy pour l'association du patrimoine et les récompenses remises par Bernard Lis ont été offertes par la Ferme des Arnaud. Nous remercions tous les acteurs, les sponsors et l'office du tourisme qui ont contribué à la réussite de cette belle rencontre ...malgré la pluie.

RASSEMBLER ! c'est bien l'objectif des automnales, il fut atteint dans la joie et la bonne humeur !

**Chantal Fritsch**



## BIBLIOTHÈQUE - CAFÉ LITTÉRAIRE

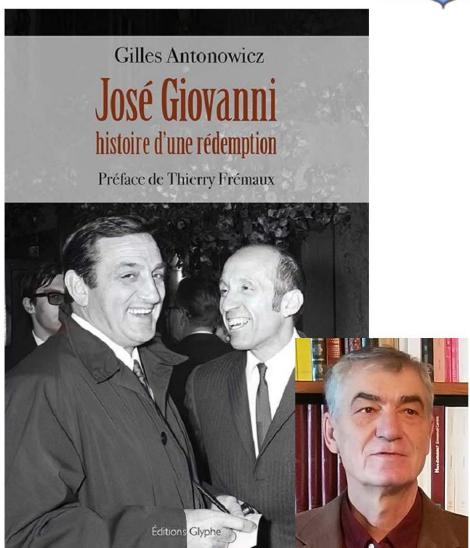
### Bibliothèque rue de la mairie

Vous aimez lire, vous documenter ou passer un bon moment ?

La bibliothèque est ouverte les premiers mercredis du mois de 16h30 à 17h30 et tous les vendredis de 17h00 à 19h.

Venez partager votre coup de cœur au bistrot de Buisson le troisième vendredi du mois à 15h et participer aux rencontres littéraires.

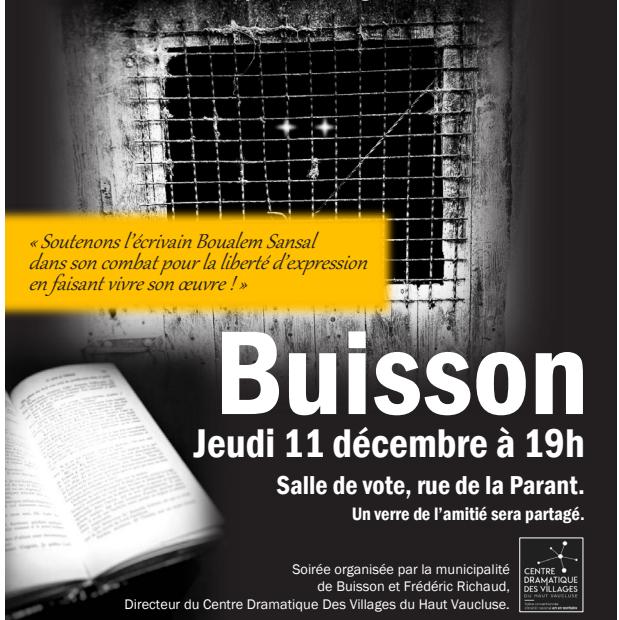
**Vendredi 28  
mars 2025  
À 15 h  
Bistrot de Buisson**



Gilles ANTONOWICZ

**Lecture des textes  
de Boualem Sansal**

choisis et lus par Frédéric Richaud, Directeur  
du Centre Dramatique Des Villages du Haut Vaucluse





## CONCERT DE NOËL 2024

C'est plus d'une centaine de spectateurs présents dans l'église de Buisson le 22 décembre 2024 qui ont été remplis de la magie de Noël lors du concert présenté par la chorale **Cantat Ventur dirigée par Yohannette BONICEL, accompagnée au piano par Cosima Guelfucci avec la participation à l'accordéon de Patrick Licassale.**

L'assemblée enchantée a participé avec joie aux chants traditionnels de Noël, chants qui ont ravivé les souvenirs d'enfance et réjoui les cœurs.

A la sortie du concert un froid saisissant a surpris

tout un chacun, aussi le vin chaud offert par la municipalité, a été d'autant plus apprécié. Heureux de l'accueil chaleureux, **Cantat Ventur** revient en ce mois de décembre 2025, **dimanche le 21 décembre à 17h dans l'église de Buisson**, ne les manquez pas, nous vous les recommandons !

## CONCERT JAZZ'ELLES

### Un concert hommage à Nino Ferrer.

Lundi 4 août 2025 le chœur de femmes « Jazz'Elles » composé de 14 choristes a enthousiasmé le public buissonnais et celui des Choralies venus nombreux. Nous remercions Sylvie Nody, responsable du Forum des Choralies avec qui nous avons tissé des liens d'amitié depuis de nombreuses années. C'est grâce à elle qui a souhaité renouer avec l'esprit « hors les murs » en proposant des concerts dans les villages alentour de Vaison la Romaine, que nos cœurs ont vibré au rythme des chansons aux airs de jazz, de blues et de folk rock.



## CONCERT BAROQUE

### Les musiciens du Dôme

Le mercredi 13 août 2025 le quatuor dirigé par Catherine Girard nous a fait revivre un répertoire baroque ; figuraient au programme Telemann, Haendel, Vivaldi. Ce concert a réjoui l'auditoire venu nombreux dans cette magnifique église de Buisson.

# Festival Page Blanche

3<sup>eme</sup> édition

DU 11 AU 17  
OCTOBRE  
2025



Avec le Page Blanche Quartet

Musiciens de l'Orchestre de Paris

Dates et réservations au dos

## PAGE BLANCHE

Chers amis mélomanes,

Le 17 octobre dernier s'achevait la 3<sup>e</sup> édition du Festival Page Blanche qui s'est tenue dans les 5 communes de Buisson, Nyons, Valréas, Bouchet et La Garde-Adhémar.

En 7 jours, les musiciens du Page Blanche Quartet en exclusivité ont donné six concerts, une intervention auprès de 70 enfants de l'école élémentaire de Villedieu-Buisson, ainsi qu'auprès des patients de l'ATRIR à Nyons.

Nous remercions chaleureusement notre cher public qui a témoigné une fois de plus son enthousiasme pour le Festival Page Blanche. Vous avez été plus de 700 à venir nous écouter, affichant un taux de réservations toujours croissant, ce qui nous encourage à organiser d'ores et déjà la 4<sup>e</sup> édition ! Un grand merci également à nos 7 bénévoles, nos 12 sponsors et nombreux partenaires locaux, qui ont contribué à la grande réussite de cet événement.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la 4<sup>e</sup> édition, à laquelle nous espérons vous retrouver plus nombreux encore !  
Musicalement,

**Ulysse Vigreux,**

**Directeur Artistique du Festival Page Blanche.**



## MANIFESTATIONS À BUISSON



l'écrivain chilien Luis Sepulveda. Ce roman appréhende deux thèmes d'importance majeure aujourd'hui : l'écologie et l'acceptation de la différence. Un récit émouvant et poétique qui nous a rappelé que, malgré toutes les différences, l'amour et la solidarité sont toujours possibles. Les comédiens Margherita Bertoli et Thomas Ribière qui font partie de la compagnie KAMMA ont enchanté tous les spectateurs, petits et grands.

## La mouette et le Chat

Le festival « Constellation », créé par le mollanais Quentin Rivet associé au Malaucénois Thomas Ribière, a présenté le dimanche 3 août 2025 au théâtre de verdure de Buisson, le spectacle « La mouette et le chat », spectacle gratuit pour les enfants.

L'histoire de « **La mouette et le Chat** » a été racontée par deux comédiens qui ont allié danse et acrobaties, chanson et musique pour traduire le texte de

**Chantal Fritsch**

## JULES & MARCEL



## Som'Hom'



Ensemble vocal Som'Hom'

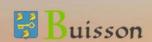


Dimanche 9 novembre

17h00

église de Buisson

En 1ère partie "En Forme de Chœur"



Participation libre



# EXPOSITION À LA TOUR DE GUET

MANIFESTATIONS  
À BUISSON

## ARTISTES EXPOSANTS EN 2025

Nous avons accueilli cinq artistes cette année qui ont exposé soit seul soit en duo dans la tour de guet durant quatre semaines.

- Philippe Muro artiste peintre, du 16 au 22 juin
- Danièle ISNARD artiste peintre, du 6 au 12 août,
- José HACHE photographe et VALLELIAN céramiste, du 14 au 20 août
- Andrew TALBOT artiste peintre hyperréaliste, du 11 au 17 octobre.

Nous les félicitons et les remercions chaleureusement.



Mon épouse Susie et moi, Andrew, tenons à remercier tous les visiteurs de ma première exposition personnelle, du 11 au 17 octobre, au Tout de Guet, dans notre village de Buisson. Nous avons bénéficié d'une semaine de beau temps et Susie et moi avons eu le plaisir de rencontrer plus de 200 visiteurs de toutes nationalités, certains venus d'aussi loin qu'Orange et Valence pour visiter l'exposition, après avoir vu la publicité locale.

J'ai présenté six de mes peintures hyperréalistes originales à l'huile sur panneau et une trentaine de reproductions sur toile et sur papier. Les thèmes abordés allaient des natures mortes, portraits, animaux et les scènes d'intérieur, où mon plaisir de peindre vient de la capture de la lumière, de la transparence et des reflets.

Nous étions très heureux d'avoir l'occasion de présenter mon travail dans notre village de Buisson et de savoir que les habitants apprécieront les reproductions et les commandes de peintures originales chez eux pendant de nombreuses années. Vous pourriez même apercevoir la grande « pivoine parfaite » exposée dans la salle de mariage, acquise par la mairie de Buisson.

Merci pour votre soutien et votre enthousiasme pour mon travail, ainsi qu'à Valérie Costa Raffin pour avoir si bien promu l'événement! Nous attendons avec impatience une autre exposition à Buisson l'année prochaine, ainsi que d'autres dans la région.

Cordialement, Andrew TALBOT





L'année 2025 s'est déroulée sans trop de problèmes au sein de la société de chasse.

Le nombre d'adhérents varie toujours autour d'une quarantaine de personnes. Cette année, il était prévu que la société installe trois miradors sur les postes importants pour les différentes battues organisées. Pour l'instant, il reste à les mettre en place en accord avec les propriétaires fonciers

La saison de chasse a repris au mois de septembre

traditionnellement, sans trop de gros changements au niveau technique dans les différents rendez vous fixés avec les chasseurs,

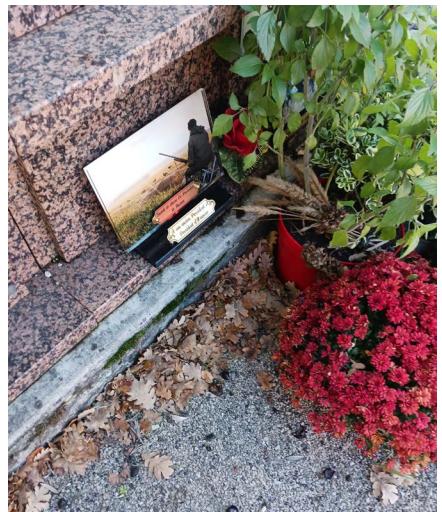
Il est à noter que les équipes de chasse préviennent très minutieusement les battues organisées par des panneaux de signalisation, de ce fait la société de chasse décline toute responsabilité envers toute personne rentrant dans le périmètre de la battue en cas d'accidents ou de sinistres.

Les nuisibles étant de plus en plus présents dans nos campagnes, les battues sont nécessaires pour la bonne régulation de la faune sauvage.

Au début du mois de septembre, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Henri HAUT notre ancien président et président d'honneur de la société de chasse. Aussi, une forte délégation de chasseurs était présente le jour des obsèques pour entourer sa famille.

Un haie d'honneur lui a rendu hommage à la sortie de l'église.

Le 22 novembre, la société de chasse a organisé en présence de quelques chasseurs une remise de plaque sur la sépulture d'Henri HAUT au cimetière de Buisson en présence de son fils Frédéric HAUT.



**Le président, Sylvain TORTEL**

## NOTRE DAME D'ARGELIER



Association pour la sauvegarde de la chapelle Notre Dame d'Argelier.

Le dimanche 7 septembre 2025 célébration de la 26 ième messe par le père Pierre CHOVENT avec une cinquantaine de personnes, suivie d'un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Le soubassement de la chapelle était dégradé, nous avons fait réaliser des travaux de reprise des enduits et de colmatage de fissures.

**Le président, Bernard LIS**

# LES CABANONS DE VIGNE UN PETIT PATRIMOINE À PRÉSERVER

VIE ASSOCIATIVE

2025



Lors des journées du patrimoine des 20 et 21 septembre derniers l'association du patrimoine buissonnais a souhaité mettre l'accent sur les cabanons de vigne implantés sur la commune et dont la préservation au titre de la mémoire de la ruralité est nécessaire sans compter de nouveaux usages permettant à leurs propriétaires une nouvelle valorisation. L'exposé a été proposé en mairie le samedi 20 en présence d'une quarantaine de personnes intéressées. Il a été suivi d'un jeu-découverte disponible en permanence en mairie, pour découvrir sur le terrain la diversité de ces petits édifices.

Quand on pense au mot patrimoine, on imagine un monument ou un grand édifice du passé mais généralement pas ces humbles constructions le plus souvent en ruines que l'on peut pourtant apercevoir partout dans nos campagnes.

C'est que leur usage n'étant plus d'actualité les cabanons ont perdu leur signification et représentent apparemment tout au plus une charge pour leurs propriétaires ou du moins une présence inutile au sein des territoires.

Au-delà des protections réglementaires existantes, notre idée, partagée par les amoureux du patrimoine et de nombreuses associations ou collectivités, est de tenter, au-delà de leur sauvegarde proprement dite, de montrer qu'ils peuvent avoir une utilité nouvelle, que ce soit en matière de valorisation des terroirs, d'esthétique des paysages, de biodiversité, ou d'animation artistique le cas échéant.

Ainsi, ils ne seront plus des charges apparentes pour leurs propriétaires mais plutôt une chance et une promesse de renouveau.

Au XIXème siècle, à l'apogée de la civilisation rurale, les petits propriétaires de parcelles éloignées couvrirent le territoire de petits édifices, réduits le plus souvent à une pièce pour le paysan et son animal de trait, mule ou cheval, une provision de foin et quelques outils. Parfois, une cheminée pour les temps de mistral et un toit de tuiles provençales pour se protéger des ardeurs du soleil ou de la pluie.

A ce jour 23 cabanons ont été recensés sur le plan de zonage du PLU de la commune. Leur restauration éventuelle sans changement de destination n'entraîne aucun changement dans leur imposition fiscale mais leur destruction est interdite.

L'intérêt économique bien compris pour les exploitants serait de se servir de l'image de leur cabanon figurant en majesté au milieu des vignes alentour et permettant d'illustrer la qualité du terroir et donc aussi de la production viticole du lieu. L'autre option non contradictoire avec celle qui précède, si elle est comprise, consiste à reconnaître la fonction de biodiversité assurée par la ruine. En permettant d'abriter une faune utile contre les ravageurs de la vigne et donc permettant d'aider l'exploitant à réduire les usages chimiques dans son activité, le cabanon contribuera à participer à l'écologie positive .Enfin, rien n'interdit de faire de ces endroits, remarquables par leur emplacement privilégié en pleine nature, des espaces temporaires d'expression artistique pouvant accueillir, selon les goûts des artistes et l'accord de leurs propriétaires, des expositions ou toute autre manifestation.

**Philippe Saffrey**

### Le retour du vide-grenier à Buisson !

Après des années d'absence, c'est avec plaisir que les Buissonnaises et Buissonnais ont de nouveau organisé un vide-grenier dans les rues du village. L'événement était attendu et la réussite a été folle : 40 exposants et du monde toute la journée !

Comme avant, les membres de l'association "Ré-Unissons Buisson !" ont proposé des préparations faites maison pour une restauration simple et abordable. Nous avons vite été victimes de notre succès ! Il fallait venir tôt pour pouvoir déjeuner ensemble sur la place.

Côté exposant, tous ont été ravis et nous nous donnons rendez-vous le dimanche 26 avril 2026 pour dénicher de nouvelles pépites !

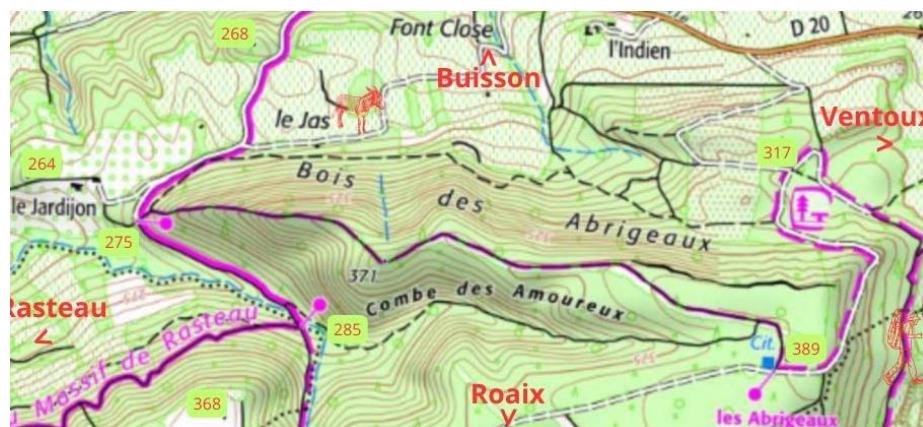


C'est le chiffre de notre département, c'est aussi le nombre de kilomètres que les adhérents de "Ré-Unissons Buisson !" ont parcouru ensemble en 2025 !

Le rendez-vous est pris tous les 2<sup>ème</sup> samedis du mois, le matin de mai à septembre, l'après-midi (14h) d'octobre à avril. La balade est accessible à toutes et tous, elle tourne autour du village et dure 2 heures (pauses comprises). Elle est toujours suivie d'un pot pour se retrouver. Une activité saine, bonne pour la santé physique et mentale, avec toujours la joie d'être ensemble. Rejoignez-nous !

### Le défi des marcheurs curieux

4 livres cachés et à retrouver grâce à la carte et à des indices, c'est un véritable jeu de piste que nous avons proposé cet été. Grâce à ce petit défi, nous avons voulu valoriser notre plateau et quelques jolis points de vue de notre village. La suite l'an prochain, avec un défi renouvelé et à réaliser du vide-grenier (fin avril) à la fête de l'été (fin juin).





## La fête de l'été

Il faisait chaud ce 28 juin dernier sur la place de Verdun, nous étions bien sous les platanes de la place. Les musiciens de "MusicOvert" et "Faucon Joue" étaient là, nous partagions un moment convivial et festif autour d'une paëlla. C'était l'été mais promis, il va revenir ! **Rendez-vous le 27 juin 2026 pour la 3ème édition de la fête de l'été !**

Merci encore à nos nombreux bénévoles, aux musiciens et à vous, sans qui la fête n'aurait pas été possible !

## La nuit douce de Noël

Samedi 13 décembre, à partir de 16h, nous vous donnons rendez-vous sur la place de Verdun, afin de partager un peu de joie de vivre, un peu de la magie de Noël. Les ânes de Marion Boutin seront de retour, tout comme le conte dans l'église, des ateliers pour les enfants, la décoration participative du sapin sur la place, un coin du feu pour se réchauffer, sans oublier la table de Noël pour nous régaler, petits et grands.

Il se murmure que le papa Noël ferait le déplacement de Laponie... alors pourquoi pas vous ?

Pour qu'une association existe et perdure dans le temps, il lui faut des membres ! Ainsi, si ces animations vous plaisent : n'hésitez pas à en parler autour de vous, à venir et faire venir.



Prochaine activité : La randonnée mensuelle, le samedi 10 janvier, de 14h à 16h, suivie de la galette des rois .

Assemblée Générale de l'association : vendredi 27 février 2026 à 18h30 salle de la Parant

Contact : [reunissons.buisson@gmail.com](mailto:reunissons.buisson@gmail.com)

**Le bureau de l'association : Alexandra, Evelyne, Valérie et Benjamin**

## Installation d'une antenne 4G sur la commune de Buisson

Dans le cadre du programme New Deal Mobile, la société Bouygues a été missionnée pour installer une antenne de téléphonie 4G sur notre commune. Une première sélection de 3 emplacements a été proposée par cet opérateur. Nous avons consulté les riverains et organisé une réunion publique le 11 décembre 2024 avec une cinquantaine de personnes.

Après prise en compte des remarques de nos habitants, nous avons trouvé un terrain éloigné des habitations mais compatible avec les exigences de l'installateur. L'installation est en cours et l'antenne devrait être opérationnelle en fin d'année. L'opération est entièrement financée par l'Etat et disponible pour les principaux opérateurs de téléphonie.

## Le pastoralisme à Buisson

Le pâturage dans les vignes de Buisson a commencé l'an passé. Il s'amplifie cette année grâce à la volonté du réseau des vignerons locaux de la vallée : Domaine des Escarades, d'Abrijeon, Pique-Basse, Roche-Audran.

Le troupeau a suscité l'intérêt des plus jeunes. Les bergers ont accueilli chez Perrine et Vincent Rochette, les élèves de l'école de Saint-Roman-de-Malegarde pour leur faire découvrir cette pratique ancestrale, alliant la biodiversité des sols, plantes, agriculture et élevage. Une expérience pédagogique enrichissante pour les enfants.

Le viti pastoralisme, en plein essor depuis une dizaine d'années, réinvente le lien entre élevage et viticulture. Les bergers Lise et Eudes ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.



## Nettoyons le Sud : journal 2025

Dans le cadre de l'opération conduite par la région, « Nettoyons le Sud » la municipalité a sollicité les habitants à participer à cette action de nettoyage de la commune. Les bordures de chemins communaux et celles de la RD51, route de Villedieu, ont fait l'objet d'un ramassage de déchets divers, résultats d'incivilités manifestes. Nous vous invitons à nous rejoindre l'année prochaine car cette action de sensibilisation contribue efficacement à la propreté de notre commune.

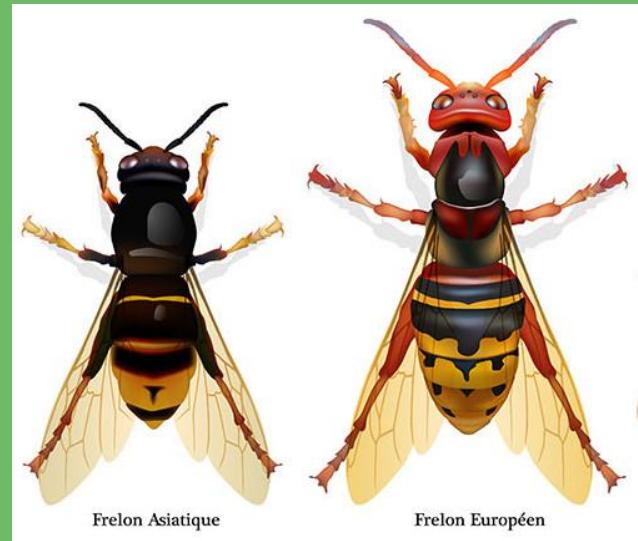


## Lutte contre les frelons asiatiques : de nouvelles mesures

Alertée par le syndicat des apiculteurs de Vaucluse, la municipalité s'est engagée dans la lutte contre les frelons asiatiques en ayant distribué gratuitement des pièges s'adaptant facilement à une bouteille en plastique de 1,5 litre.

Le piégeage effectué à partir de mi-février sur un maillage territorial sur l'ensemble de la commune, a permis de capturer un maximum de fondatrices après leur sortie d'hivernage et diminuer ainsi le nombre de nids. Le piégeage d'automne a pour but de réduire la pression de prédation des frelons asiatiques sur les ruchers d'abeilles domestiques et autres insectes polliniseurs.

Le comptage hebdomadaire des captures a été assuré par l'agent communal et transmis au syndicat des apiculteurs qui continue à militer pour cette action collective au niveau du département pour garantir une efficacité optimale.



## Bilan Commission Communication Buisson

Composition de la commission : Présidente Mme FRISTCH, membres : Mme CHOPIN, Mme MALLET, Mr LIS et PUIGMAL.

Le site internet de la mairie est en ligne avec la mise en conformité de la réglementation en vigueur : mentions légales, politique de confidentialité, politique de cookies, déclaration d'accessibilité.

Le site présente un niveau de sécurité renforcé.

Un agenda permet de connaître les événements, animations et festivités.

Un module permet d'accéder aux dernières versions des démarches administratives. Les associations buissonnaises peuvent disposer d'un espace de communication dédié.

Un contrat de maintenance assure sa pérennité.

Adresse du site : <https://mairie-buisson.com/>  
Création étiquette bouteille d'huile communale de Buisson  
Participation bulletin municipal

## Achat broyeur latéral

Compte tenu d'une superficie importante à tondre, la commune s'est équipée d'un broyeur latéral. Le coût de cet achat : 7 083€ HT subventionné par les fonds de concours de la CCVV à hauteur de 3 541.50€ (50%).



# ATCHOUM

## UN DISPOSITIF DE TRANSPORT SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE



La Communauté de communes Vaison Ventoux s'est dotée d'une nouvelle solution de mobilité pour ses 19 communes : ATCHOUM. Il s'agit de faciliter les déplacements des habitants de notre bassin de vie grâce à deux services proposés : le transport solidaire et le covoiturage entre habitants.

### ATCHOUM, qu'est-ce que c'est ?

C'est une solution qui permet de mettre en relation, grâce à un site internet et un centre d'appel téléphonique, les habitants souhaitant effectuer ensemble un trajet en voiture. Mais ATCHOUM est bien plus qu'une simple plateforme de covoiturage. C'est un dispositif qui souhaite favoriser l'entraide générationnelle tout en réduisant l'impact économique et environnemental de nos déplacements. Grâce à ATCHOUM, il devient plus facile de partager un trajet avec un voisin, un ami, ou même de faire de nouvelles rencontres tout en économisant sur les coûts de transport.

A NOTER : seules les personnes qui habitent sur l'intercommunalité peuvent bénéficier du covoiturage ou du transport solidaire ATCHOUM. Pour véhiculer, aucun critère d'habitation.

### Deux formules proposées

#### **Le transport solidaire ATCHOUM**

Avec le transport solidaire, ATCHOUM met en relation des conducteurs volontaires pour assurer le transport de passagers en difficultés, les seniors isolés et les personnes à mobilité réduite. Il s'agit de déplacements à un moment précis (courses, rendez-vous médical, pharmacie, entretien d'embauche, visite de famille...), depuis le domicile et avec la possibilité d'effectuer un aller-retour. Le conducteur est indemnisé.

**Vous souhaitez être utile et aider ceux qui ont des problèmes pour se déplacer ?**

> Dès maintenant, indiquez vos disponibilités pour réaliser des trajets aller-retour auprès d'ATCHOUM.

### **Le covoiturage ATCHOUM**

ATCHOUM propose également une solution traditionnelle de covoiturage en mettant en relation des conducteurs et des passagers souhaitant partager un trajet en voiture. Ce peut être un aller simple ou un aller-retour.

## **Comment contacter ATCHOUM ?**

**Par tél. au 0806 110 444 (coût d'un appel local, service gratuit)**

**Sur le site web [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)**

## **Combien ça coûte ?**

**TRANSPORT SOLIDAIRE :** l'indemnisation du conducteur est plus importante que le covoiturage étant donné le détour volontaire réalisé par le conducteur. Un forfait de 3,75€ s'applique de 0 à 11kms. Au-delà, s'ajoutent 0,32€ du km.

**COVOITURAGE:** un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 34kms. Au-delà, s'ajoutent 0,11€ du km.

## **Comment s'effectue le paiement ?**

Pour le transport solidaire, comme pour le covoiturage, **il n'y a jamais d'échange d'argent direct entre le conducteur et le passager** (ni espèces, ni chèque, ni carte bancaire).

### **Le passager règle le trajet :**

> soit par carte bancaire : en ligne via le site internet d'ATCHOUM ou via le centre d'appel téléphonique.

> soit avec des tickets mobilité achetés au préalable dans les mairies ou à la communauté de communes. Ces tickets sont d'un montant unitaire de 1,25€. Ils comporteront des numéros uniques qui pourront être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'ATCHOUM.

Pour toute autre question, un contact local : Christophe Camp,  
chargé de coopération territoriale : 04 90 36 16 29

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 Janvier 2026

## **Comment ça se passe ?**

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur,( la secrétaire de mairie), vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

## **Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Le recensement de la population permet **de savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la mairie au 04.90.28.90.20 ou par mail à [accueil@mairie-buisson.com](mailto:accueil@mairie-buisson.com)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## **ELECTIONS MUNICIPALES : 15 ET 22 MARS 2026**

Le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales aura lieu le 15 mars 2026 et le 2<sup>ème</sup> tour, le 22 mars 2026, si nécessaire.

### **Une nouveauté importante pour les communes de moins de 1000 habitants.**

« Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours,sans adjonction ni suppression de noms et sans rature ou modification de l'ordre de présentation ». Article L260 - L264 : « La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe »

« Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10% du total des suffrages exprimés »

Il ne faut donc en aucun cas, modifier de quelques façons que ce soit la liste pour laquelle vous voterez, sous peine que le vote soit déclaré NUIL .

# ÉTAT CIVIL

## ETAT CIVIL 2025 MARIAGES

Chantal Fritsch, maire de Buisson et le Conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux époux Dallons Vanessa et Gandelet Romain dont le mariage a été célébré le 10 mai 2025.

## DÉCÈS

Chantal Fritsch, maire de Buisson et le Conseil municipal présentent leurs condoléances aux familles dans le chagrin de:

**Yves Griot** 6 janvier 2025

**Frédéric Decausnes** 28 janvier 2025

**d'Antonio De Oliveira** 20 février 2025

**Magdalena Hollanders** 7 avril 2025

**Henri Haut** 12 septembre 2025.

---

De tout, il restera trois choses :

La certitude que tout était en train de commencer,

La certitude qu'il fallait continuer,

La certitude que cela serait interrompu avant que d'être terminé.

Faire de l'interruption, un nouveau chemin,

Faire de la chute, un pas de danse,

Faire de la peur, un escalier,

Du rêve, un pont,

De la recherche ...

Une rencontre.

Fernando PESSOA

